



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

 Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

 Réservé
au
Moniteur
belge


17038958

le 28 FEV. 2017

 Pour le Greffier
Greffe

N° d'entreprise : 548.846.388

Dénomination(en entier) : **Ecoscénique**

(en abrégé) :

Forme juridique : **asbl**Siège : **rue Saint-Denys, 84 - 5330 Sart-Bernard****Objet de l'acte : Modification de l'adresse du siège social**

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASBL ECOSCÉNIQUE

L'Assemblée générale de l'Association, réunie ce 28 janvier 2017, à Namur, et pouvant statuer valablement, décide à l'unanimité de modifier l'adresse du siège social de l'asbl Ecoscénique.

La nouvelle adresse, à dater de ce jour, se situe rue du Port, 54 à 7330 Saint-Ghislain.

Pour extrait conforme, fait à Namur, le 28 janvier 2017

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature